

Rwanda : un million de vies, ça n'a pas de prix ! Hubert Védrine : un génocide qui fait tâche

Indigènes de la République, 5 novembre 2008

Secrétaire général de l'Elysée de 1991 à 1995, Hubert Védrine est l'un des responsables politiques français à avoir rendu l'Etat français co-auteur du génocide au Rwanda dans lequel périrent plus d'un million d'innocents. Le 28 novembre 2007, pour dénoncer cette complicité de génocide, le collectif Génocide made in France décorait Hubert Védrine de colorant alimentaire délébile.



C'est pour cette action que le collectif est

poursuivi en justice ce 5 novembre 2008 (palais de Justice de Paris, 24^{ème} chambre, 9h) par Hubert Védrine.

A cette occasion, le collectif Génocide made in France produit un documentaire révélateur du rôle de la France au Rwanda, et appelle chacun à le diffuser le plus largement possible.

Plus de 14 ans après les faits et en dépit des nombreux éléments factuels révélés sur le sujet, aucun des responsables politiques et militaires français présumés complices du génocide des Tutsi au Rwanda n'a été inculpé. Constatant les limites de nos institutions et des moyens de revendication traditionnels, le collectif Génocide made in France a agi dans le but de rendre visible l'Inavouable.

En dépit de cette action rigoureusement politique, la défense d'Hubert Védrine manœuvre pour réduire les faits à un acte de délinquance.

En effet, si l'ancien ministre a porté plainte le jour même pour « *violences volontaires en réunion et diffamation* », Xavier Renou et Mariama Keïta seront finalement jugés pour « *happy slapping* », « *violence en réunion* » et

« *atteinte à l'honneur* »... Une fois de plus un criminel d'Etat tente de faire passer pour délinquants des citoyens vigilants et pacifiques.

A l'instar de la justice britannique relaxant l'association Greenpeace le 10 septembre dernier (1), la justice française estimera-t-elle « *légalement justifiée* » l'action du collectif Génocide made in France, au vu de la gravité des faits qui pourraient être reprochés à Hubert Védrine ? Le jugement tiendra-t-il compte de l'absence d'audition judiciaire à ce jour de l'intéressé alors que de nombreuses enquêtes le désignent coupable de complicité de génocide ? (2)

L'inculpation pour « *diffamation* » a-t-elle disparu parce qu'elle aurait permis un débat de fond avec la comparution des témoins de notre choix, ou bien Hubert Védrine admettrait-il finalement son implication personnelle dans le génocide des Tutsi au Rwanda ?

En attendant qu'il se prononce sur cette question, ou se constitue prisonnier et passe enfin aux aveux, nous nous conformerons à sa volonté implicite en continuant à informer nos concitoyens du fait suivant : secrétaire général de l'Elysée de 1991 à 1995, membre du conseil de défense restreint en charge de la définition de la politique française au Rwanda (3), Hubert Védrine a soutenu en toute connaissance de cause, l'enga-

gement politique, financier et militaire de la France aux côtés des génocidaires rwandais qui exterminèrent au moins un million de personnes en une centaine de jours de 1994.

Notes

(1) *Le Monde*, 13 septembre 2008.

(2) Rapports – Bibliographie

(3) Biographie de Hubert Védrine.

* Génocide made in France dénonce l'impunité dont bénéficient les complices français – politiques, militaires de haut rang, ambassadeurs – du génocide des Tutsi de 1994. Après une première action au Louvre, dont les bassins avaient été teints de faux sang, des actions furent menées au Trocadéro où fut reconstitué un charnier symbolisant ceux du génocide, à la Cité de l'immigration avec l'inauguration en grande pompe d'une aile dédiée aux crimes de la francAfrique, ou encore à la vente des effets personnels de François Mitterrand pendant laquelle furent proposés aux admirateurs de l'ancien Président de la République des machettes, crânes et autres souvenirs de la politique qu'il mena au Rwanda.

Contacts presse :

Yvette 01 40 35 03 03 puis tapez 4

Xavier Renou, 06 64 18 34 21.

courriel : contact (at) genocidemadefrance.com

www.genocidemadefrance.com